

## **SEANCE DU 19 AVRIL 2016**

Date de convocation : 15/04/2016

Nombre de conseillers :

En exercice : 12

Présents : 11

Votants : 11

L'an deux mille seize, le dix-neuf avril 2016, à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Lionel VAN AERTRYCK, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Lionel VAN AERTRYCK, Laurence MOIRE, Chantal HULAUD, Romain LEMARCHAND, Guillaume BOULASSIER, Régine LEDREUX, Nicolas BRAULT, Catherine LANGLAIS, Michel BULET, Stéphane QUERNEC, Julien BAILLEUL.

Absents : Jérôme BOURNONVILLE

Secrétaire : Chantal HULAUD

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'en raison de contraintes personnelles importantes ne lui laissant pas le temps nécessaire pour se consacrer à l'exercice de son mandat d'élue, Madame Nathalie MONTEMBAULT lui a remis sa démission de conseillère municipale le 14 avril 2016.

Du fait de la démission de Nathalie MONTEMBAULT, il est proposé de compléter les commissions dans lesquelles elle était présente :

- M. Romain LEMARCHAND rejoint la commission Affaires scolaires
- M. Julien BAILLEUL rejoint la commission Communication

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2016**

Le compte- rendu du conseil municipal du 31 mars 2016 est approuvé à l'unanimité.

### **PROGRAMME BREIZH BOCAGE 2**

Mme Céline LÉVEQUE, agent de la Communauté de communes du Val d'Ille a présenté la démarche d'inventaire bocager à l'échelle de la communauté de communes du Val d'Ille.

Plusieurs groupes de personnes vont réaliser l'inventaire bocager. Ces groupes seront constitués d'élus, d'agriculteurs et d'habitants de la commune.

Mme LEDREUX, M. BAILLEUL, M.BULET, M. BOULASSIER et M. LEMARCHAND sont volontaires pour participer à ces groupes afin de procéder à l'inventaire bocager de la commune de Saint-Médard-sur-Ille. M. BOULASSIER pilotera la démarche et prendra contact avec les agriculteurs du territoire.

## 2016-36 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES – ANNEE 2016

Après examen des demandes par la commission « vie associative », réunie le jeudi 14 avril 2016, le Conseil municipal a voté les subventions aux associations et les participations diverses.

Associations		Subventions votées par le Conseil Municipal le 19/04/2016		
Culturelles	Montant 2015	Montant demandé pour 2016	Montant 2016	Résultat du vote
AMICALE LAIQUE	1750 €	1750 €	1750 €	Ne participent pas au débat ni au vote : R.Lemarchand et G.Boulassier Votants : 9 Vote : unanimité
KORASON	800 €	800 €	800 €	Ne participent pas au débat ni au vote : L.Van Aertryck et R.Lemarchand Votants : 9 Vote : unanimité
LA TROUPE SE M'ART	500 €	500 €	500 €	Ne participe pas au débat ni au vote : C.Langlais Votants : 10 Vote : unanimité
ST MED'ART	215 €	400 €	250 €	Votants : 11 Vote : unanimité
<b>Total</b>	<b>3 265 €</b>		<b>3 300 €</b>	
Sportives	Montant 2015	Montant demandé pour 2016	Montant 2016	Résultat du vote
OCM Tennis de Table	1300 €	1300 €	1300 €	Votants : 11 Vote : unanimité (1 abstention)
USMFSM	306 €	900 €	250 €	Votants : 11 Vote : unanimité
ILLET BASKET	0 €	300 €	300 €	Votants : 11 Vote : unanimité
ASPHALTE Guipel	350 €	500 €	400 €	Votants : 11 Vote : unanimité
<b>Total</b>	<b>1 956 €</b>		<b>2 250 €</b>	

<b>Animation locale</b>	Montant 2015	Montant demandé pour 2016	Montant 2016	Résultat du vote
LES KORRIGANS (Parents d'élèves)	600 €	700 €	<b>600 €</b>	Ne participent pas au débat ni au vote : R.Lemarchand, G.Boulassier et N.Brault Votants : 8 Vote : unanimité
COMITE DES FETES	2400 €	2400 €	<b>2400 €</b>	Votants : 11 Vote : unanimité
CLUB DE L'AMITIE	250 €	250 €	<b>250 €</b>	Votants : 11 Vote : unanimité
Association 35 DES ST MEDARD DE FRANCE	600 €	748 €	<b>500 €</b>	Votants : 11 Vote : unanimité
ACPG/CATM	300 €	0 €	<b>300 €</b>	Votants : 11 Vote : unanimité
ACCA	300 €	350 €	<b>350 €</b>	Votants : 11 Pour : 6 voix Contre : 4 voix Abstention : 1 voix
CHLOROPHYLLE	500 €	500 €	<b>500 €</b>	Votants : 11 Vote : unanimité
<b>Total</b>	<b><u>4 950 €</u></b>		<b><u>4 900 €</u></b>	
<b>Total subventions locales</b>	<b>10 171€</b>		<b>10 450€</b>	Inscription budgétaire article 6574

### 2016-37 COMICE AGRICOLE 2016

L'association en charge de l'organisation du comice agricole de l'ex-canton de Saint-Aubin d'Aubigné sollicite la commune pour une subvention d'un montant de 0.47 € par habitant, soit : 632.15 € (sur la base d'un nombre de 1345 habitants)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Accorde** la subvention d'un montant de 632.15 € pour le comice agricole.

### 2016-38 COTISATION ASSOCIATION DES MAIRES D'ILLE ET VILAINE – AMF 2016

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Décide** de renouveler l'adhésion de la commune de Saint-Médard-sur-Ille à l'association des Maires d'Ille et Vilaine pour l'année 2016. La cotisation s'élève à 531.18 € (0.39 € x 1362 habitants).

### 2016-39 COTISATION ASSOCIATION DES ST-MEDARD DE FRANCE

L'association nationale des St-Médard de France à laquelle adhère la commune, sollicite la commune pour une cotisation d'un montant de 184 €.

Pour rappel le montant versé en 2015 était de 184 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Décide** de renouveler la cotisation annuelle d'un montant de 184 € à l'association nationale des Saint-Médard de France.

### 2016-40 CONVENTION ALSH AVEC LA COMMUNE DE GUIPEL

La commune de Saint-Médard-sur-Ille a reçu une convention afin de permettre aux enfants de Guipel de bénéficier des services de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de St Médard.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Autorise** M. le Maire à signer la convention et à modifier en conséquence les tableaux de tarifs de l'ALSH de la commune comme suit :

Communes	Quotients Familiaux	Demi-Journée	Journée complète	Repas	Goûter	Journée complète avec repas et goûter
Saint-Médard sur Ille	De 0 à 955€	4,25€	8,50€	3,15€	0,50€	12,15€
	955€ et plus	5,25€	10,50€	3,15€	0,50€	14,15€
Saint-Germain sur Ille	De 0 à 955€	9,68€	19,35€	3,15€	0,50€	23€
	955€ et plus	10,68€	21,35€	3,15€	0,50€	25€
Guipel	De 0 à 955€	7,36 €	14,72 €	3,15 €	0,50 €	18,37 €
	955€ et plus	8,36 €	16,72 €	3,15 €	0,50 €	20,37 €
Montreuil sur Ille	De 0 à 955€	8,95€	17,95€	3,15€	0,50€	21,60€
	955€ et plus	9,95€	19,95€	3,15€	0,50€	23,60€
Autres Communes	De 0 à 955€	12,80€	25,60€	3,15€	0,50€	29,25€
	955€ et plus	13,80€	27,60€	3,15€	0,50€	31,60€

## 2016-41 TRAVAUX DE VOIRIE

Dans le cadre du programme de réfection des voiries communales pour l'année 2016, une consultation a été réalisée pour les routes suivantes:

- Maineuf à la Lande (900ml)
- Chemin Tertre d'Ille (75 ml)

Plusieurs entreprises ont répondu. Après étude des offres la commission voirie réunie le 21 mars 2016 propose de retenir l'offre de l'entreprise COLAS pour les techniques et les montants suivants :

- Tricouche pour Tertre d'Ille = 1702,80 € TTC
- EasyCold pour Maineuf = 21384 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Autorise** M. le Maire à signer le devis de l'entreprise COLAS pour la réalisation de ces travaux de réfection de voirie pour un montant total de 23 086.80 € TTC

## 2016-42 AMORTISSEMENT DE LA PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE

La commune a signé une convention en 2012 avec le Département d'Ille et Vilaine pour la réalisation de travaux visant à l'amélioration de la sécurité au passage à niveau de St Médard sur Ille. Cette convention définit une participation de la commune à hauteur de 20% des sommes dépensées pour la réalisation de la route communale.

La somme de 20 330.15 € a été versée au Département M. le Maire propose de procéder à l'amortissement de cette somme sur une durée de 5 ans, ce qui représente une dotation aux amortissements de 4066.03 € par an.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Décide** de procéder à compter de l'année 2016, à l'amortissement de la participation de la commune aux travaux de voirie communale, soit 4066.03 € sur 5 ans.

## 2016-43 CONVENTION CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

La commune de Saint-Médard-sur-Ille a reçu une convention de la part de la Caisse d'Allocations Familiales concernant le renouvellement du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2019 des modalités d'intervention et de versement de la prestation de service ALSH pour l'accueil extra-scolaire, la prestation de service ALSH pour l'accueil périscolaire ainsi que l'aide spécifique aux rythmes scolaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Autorise** M. le Maire à signer la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales.

#### **2016-44 SALLE DES SPORTS – AVENANTS TRAVAUX**

Dans le cadre du projet de rénovation et extension de la salle des sports, plusieurs avenants ont été reçus :

Lot	Objet	Montant
Lot 1 - Gros œuvre STE DUFROST	Fourniture et pose d'un fourreau avec chambre de tirage.	+ 816 € TTC
Lot 10 : Electricité-courants faibles STE SNEF	-Moins value sur le câble de la prise extérieure -1 alimentation chauffe eau en attente local Asso -1 PC dans le local ECS -Modification des éclairages types 6 et 7.	+ 309,24 € TTC  -1525,14 € TTC
Lot 9 : Equip. Sanitaires-ventilation STE AIR V	Modification des piquetages d'eau	+ 264.04 TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Valide** les avenants décrits ci-dessus
- **Autorise** M. le Maire à signer ces avenants concernant les Lots N°1-9 et 10.

#### **2016-45 TRAVAUX DE PERMISSION DE VOIRIE**

Une proposition de procédure d'encadrement de réalisation des travaux de voirie d'accès aux parcelles est soumise au conseil municipal pour avis. Ces travaux concernent : pose de buse et changement de buse si dégradée, création ou modification de bateau, branchement au réseau d'EU ou d'EP.

##### Procédure :

Pour la réalisation de travaux sur le domaine public nécessitant une permission (branchement au réseau des eaux usées ou pluviales, aménagement ou modification d'accès avec abaissement de bordures de trottoirs, aménagement d'accès avec franchissement de fossé), les travaux seront pris en charge par le pétitionnaire après demande d'autorisation

après de la municipalité. Le pétitionnaire devra remplir et déposer un formulaire CERFA 14023-01 en mairie au moins 3 semaines avant le début des travaux, sa demande sera étudiée par le service compétent. Si la demande est acceptée, il sera remis au pétitionnaire sous quinzaine un arrêté portant permission de voirie ainsi que les conditions d'exécution et prescriptions lors de travaux sur le domaine public de la commune de Saint-Médard-sur-Ille auquel le pétitionnaire devra se conformer. Un contrôle de parfait achèvement des travaux sera réalisé en présence d'un représentant de la municipalité de St-Médard-sur-Ille.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Valide** la procédure d'encadrement de réalisation de travaux de voirie
- **Confirme** que la pose sera à la charge du pétitionnaire

## **2016-46 ELECTION D'UN NOUVEAU REPRESENTANT AU CCAS**

Comme suite à la démission de Nathalie MONTEMBAULT, M. le Maire invite le conseil à procéder à l'élection d'un nouveau représentant au Centre Communal d'Action Sociale.

Pour rappel, sont déjà membres du CCAS :

- Lionel VAN AERTRYCK
- Régine LEDREUX
- Nicolas BRAULT
- Chantal HULAUD

Le vote a lieu à bulletin secret.

Est élu, à l'unanimité, nouveau représentant de la commune au CCAS :

- Guillaume BOULASSIER (9 voix pour, 1 bulletin nul et 1 bulletin blanc)

## **INFORMATION**

- Ouverture ALSH été 2016 : du 5 au 8 juillet et, en fonction des résultats d'un sondage qui va avoir lieu prochainement, à partir du 22 août 2016,
- Devis signés par délégation :
  - ERDF, déplacement du compteur de la salle des sports pour un montant de 438 € TTC.
- Invitation à la cérémonie du 8 mai et organisation
- Prochain conseil : mardi 17 mai

Fin à 00H30

L. VAN AERTRYCK		J. BAILLEUL	
L. MOIRÉ		J. BOURNONVILLE	Absent
R. LEMARCHAND		N. BRAULT	
G. BOULASSIER		C. HULAUD	
R. LEDREUX		C. LANGLAIS	
M. BULET		S. QUERNEC	